

Compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2023

Le jeudi 4 mai 2023 à 20h30 les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session à la mairie de Mauroux.

Étaient présentes : Mesdames da Costa, Defferrard, Rosier.

Étaient présents : Messieurs Anselmi, Calvet, Fouassin, Kodden, Lecourt, Soulié, et Xuereb.

Absences excusées : Karine Defferrard

Marion Dias (pouvoir à JM Xuereb)

Frédéric Pernot (pouvoir à Michel Calvet)

Mustafa R'Ghigha

Absence : Catherine Maisonneuve

Secrétaire de séance : Thierry Fouassin

A l'ordre du jour :

1. Approbation du projet de compte rendu du conseil municipal du 06 avril 2023.

Approuvé à l'unanimité

2. Vote du projet de PLUI.

Monsieur le Maire rappelle l'historique du PLUI, les différentes phases de l'élaboration du PLUI, l'organisation mise en place sur la commune ainsi que les échanges lors de la dernière commission PLUI élargie à tout le conseil en date du 12 avril 2023.

Il rappelle également la volonté des élus maurouxoïses sur l'avenir de la commune exprimée lors des élections en 2020 et sa politique en matière d'énergie renouvelable délibérée au mois de juillet 2022.

Il apparaît dans la carte graphique du PLUI que des demandes n'ont pas été traitées malgré plusieurs rappels et que le règlement écrit des zones A et N n'est pas assez précis pour traduire la volonté des conseillers communautaires sur la politique des énergies renouvelables débattue au mois d'octobre 2022.

Après débat, monsieur le Maire soumet au vote le projet de PLUI assorti d'une observation et de réserves concernant les divergences citées ci-dessus.

Résultat du vote :

contre : 2

abstention : 2

pour : 7

Le projet est donc voté avec observation et réserves.

3. Questions diverses.

- Rappel de la cérémonie du 8 mai au monument aux morts suivi d'un apéritif.
- Énergie renouvelable :
Nous attendons les directives concernant l'application de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables.
L'Autonomie Énergétique du Plateau travaille pour étudier la mise en place d'une autoconsommation collective.
- Réunion des membres du conseil municipal le 9 juin prochain pour les élections sénatoriales.
- Une demande d'achat d'une partie de chemin communal vers le stade a été présentée par un particulier. Après présentation de la demande, Monsieur le Maire indique qu'il soumettra au vote cette demande au prochain conseil municipal après étude des éléments d'appréciation du dossier.

Séance levée à 22h30